

OBJECTIF DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de ses missions de promotion de la création, de la conception et de la fabrication numérique, Le Pôle Innovation et Développement qui abrite le Fab Lab Corti, a créé une minirésidence de création au Fab Lab : Fab Residenza.

Cette résidence s'adresse à des profils créatifs de tous horizons (artistes, designers, artisans, ingénieurs, architecte, makers...) qui auraient besoin des machines et des équipes du Fab Lab pour développer leur projet.

DURÉE, LIEU ET FRÉQUENCE DE LA RÉSIDENCE

La durée de cette mini-résidence de création est d'une semaine. Elle s'effectue au Fab Lab Corti, au sein du Palazzu Naziunale à Corte.

Le Pôle Innovation et Développement de l'Université s'efforcera d'organiser entre 2 et 3 Fab Residenza par an.

Pour cette édition, la résidence se déroulera du lundi 4 au samedi 9 septembre inclus.

MODALITÉS PRATIQUES

La résidence comprend la mise à disposition des équipements du Fab Lab, un espace de travail dédié au sein du Palazzu Naziunale, la mise à disposition de matières premières issues de la ressourcerie et/ou du magasin, l'accompagnement technique de l'équipe du Fab Lab, la possibilité de communiquer et d'exposer son travail dans le Palazzu Naziunale à l'issue de la résidence.

En contrepartie, les créateurs lauréats de cette mini résidence remettront au Pôle une œuvre ou un prototype qui demeurera au Palazzu Naziunale, et assureront le samedi 9 septembre ou à une date ultérieure une médiation grand public pour présenter leur réalisation.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tous porteurs de projet (artistes, designers, artisans, ingénieurs, architectes, makers,...) seul ou en collectif (5 personnes maximum) qui justifient de l'intérêt du Fab Lab pour le développement d'un projet.

COMMENT PARTICIPER ?

- Les candidats doivent envoyer sous format PDF un dossier répondant aux critères suivants :
- Décrire le ou les porteur(s) de votre projet
- Développer votre projet de manière détaillée (Préciser les besoins en machines, outils, matériaux, besoin d'accompagnement RH)
- Préciser les modalités d'exposition / restitution / communication en fin de résidence.

Les projets seront sélectionnés par un jury composé de membres issus du Pôle Innovation et Développement et d'autres personnels universitaires

Le PDF doit être envoyé par email à l'adresse suivante **bernard-leoni@univ-corse.fr** avant le 31 juillet 2017. Les candidats seront informés de la sélection le 22 août au plus tard.

Une convention sera ensuite établie entre le(s) lauréat(s) et le Pôle Innovation et Développement de l'Université.

NB: L'ensemble des équipements du Fab Lab Corti (machines à commande numérique, outils traditionnels, matériel d'électronique libre) est inventorié sur notre site https://fablab.universita.corsica/

